

# MÉMOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PRÉSENTÉ

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION  
PORTANT SUR LE DOCUMENT « ENSEMBLE POUR  
LES GÉNÉRATIONS FUTURES – POLITIQUE  
QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE »

Octobre 2015

Montréal 

# TABLE DES MATIÈRES

## CONSULTATION

*Ensemble pour les générations futures – Politique québécoise de la jeunesse*

<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>1. DE SAINES HABITUDES DE VIE .....</b>	<b>6</b>
1.1. La pratique d'activités physiques et sportives et les habitudes alimentaires.....	6
1.2. Les comportements à risque .....	8
1.3. Les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égalitaires.....	10
<b>2. UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRES.....</b>	<b>11</b>
2.1. La persévérance aux études et la participation aux activités parascolaires .....	11
2.2. La valorisation des formations professionnelles et techniques .....	12
<b>3. DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR ...</b>	<b>13</b>
3.1. L'employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficulté .....	14
3.2. Les conditions de travail des jeunes .....	15
3.3. Les conditions pour les jeunes qui veulent démarrer leur entreprise .....	16
<b>4. UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE .....</b>	<b>17</b>
4.1. Participation et engagement citoyen.....	17
4.2. Accès des jeunes aux lieux décisionnels .....	18
4.3. Dialogue et entraide entre les générations et les cultures .....	18
4.4. Importance de l'écocitoyenneté.....	19
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>20</b>
<b>SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>23</b>

## PRÉAMBULE

La métropole tient à saluer l'initiative gouvernementale visant à recueillir l'opinion des jeunes, des intervenants et autres groupes concernés autour des orientations et principes qui constitueront les bases de la prochaine politique québécoise de la jeunesse. Cette opportunité lui permet de s'exprimer sur un sujet dont les enjeux sont déterminants pour notre jeunesse et l'avenir de la métropole.

Forte d'une population de 1,74 million de personnes dont 600 000 sont âgés de 10 à 34 ans - soit un Montréalais sur trois<sup>1</sup> - Montréal compte environ 24 % des jeunes du Québec.

Pionnière en intervention jeunesse, depuis bientôt trente ans, la Ville de Montréal a assumé un leadership significatif et déterminant tant au niveau local, régional qu'international. Elle a initié et a contribué à plusieurs innovations et démarches qui ont transformé le paysage et l'offre de services dédiée aux jeunes. La Ville de Montréal propose des programmes, des activités et des projets visant à assurer une meilleure qualité de vie aux jeunes de 12 à 30 ans. L'intervention jeunesse municipale qui s'inscrit dans le cadre de la *Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017* a pour vision de *favoriser le renforcement d'une jeunesse engagée, adéquatement formée, physiquement et culturellement active, épanouie et reconnue dans son milieu de vie.*<sup>2</sup>

Cette vision se concrétise à travers l'établissement d'un partenariat réel avec l'ensemble des acteurs montréalais et la reconnaissance du savoir-faire et de l'expertise des organismes communautaires jeunesse. Aujourd'hui, plusieurs centaines d'organisations travaillent quotidiennement avec la municipalité pour offrir aux jeunes Montréalaises et aux jeunes Montréalais des services diversifiés, accessibles et de qualité dans des espaces et des sites sécuritaires, adaptés et performants.

L'intervention jeunesse municipale se réalise, en majeure partie, dans le cadre budgétaire régulier des services centraux et des arrondissements. Cependant, la Ville de Montréal s'appuie sur un partenariat réel avec le gouvernement du Québec par l'entremise de diverses ententes administratives qui contribuent à soutenir la mise en place de nombreux projets jeunesse. Ce partenariat est vital pour la Ville de Montréal et constitue un élément essentiel du développement des services municipaux et des organisations communautaires jeunesse qui dépendent de ce financement pour assurer une intervention permanente et de qualité.

La Ville souhaite réitérer sa volonté de travailler de concert avec le gouvernement du Québec afin d'assurer la mise sur pied d'une politique qui favorisera l'épanouissement des jeunes dans leurs milieux. Cette démarche s'inscrit en complémentarité des travaux entourant la reconnaissance du statut de métropole de la Ville de Montréal, étape essentielle pour bâtir une métropole du 21<sup>ème</sup> siècle prospère, inclusive et attractive. L'importance de la subsidiarité et de la reconnaissance de Montréal en tant que métropole et gouvernement de proximité demeure en trame de fond des recommandations formulées dans ce mémoire.

---

<sup>1</sup> Montréal en statistiques, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal, « La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal », avril 2013

<sup>2</sup> Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017, page 8.

Dans cette lignée, la Ville de Montréal désire que cette nouvelle politique constitue une opportunité pour le gouvernement du Québec de démontrer un réflexe Montréal, et de faire de la métropole son alliée pour sa mise en œuvre. En ce sens, la Ville de Montréal recommande d'entrée de jeu :

R.1 Que le gouvernement assure à la métropole, à travers l'établissement d'un partenariat stable et pérenne, un financement récurrent et indexé, dans une perspective à long terme et ce, afin que la Ville puisse consolider et intensifier ses interventions auprès des jeunes ainsi qu'en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Ce mémoire présente les réflexions de la métropole sur la proposition de nouvelle politique québécoise de la jeunesse ainsi que 12 recommandations, à partir des éléments présentés dans le document de consultation.

## Montréal, une population jeune et dynamique

### Portrait sociodémographique des jeunes à Montréal

- En 2011, la population de Montréal s'élevait à près de 1,6 million de personnes dont 600 000 étaient âgés de 10 à 34 ans. Soit un Montréalais sur trois.<sup>3</sup>
- Les jeunes Montréalais représentent environ 24 % des jeunes de 10 à 34 ans du Québec. Montréal est considérée comme l'une des régions les plus jeunes du Québec, avec un âge médian de 38,6 ans.<sup>4</sup>
- La Ville affiche un solde de migration interrégionale positif pour le groupe d'âge (15-29 ans), contrairement aux pertes migratoires lorsque ces jeunes atteignent l'âge de 30 ans, lorsqu'ils fondent une famille, diminuant ainsi l'équilibre sociodémographique de la métropole.
- À l'instar de la population en général, les jeunes de sexe masculin (313 930) sont presque aussi nombreux que ceux de sexe féminin (317 970). Ils comptent pour 49,7 % de cette population.<sup>5</sup>
- Plus de 50 % des Montréalais ayant immigré au Canada entre 2001 et 2006 sont âgés aujourd'hui de 10 à 34 ans. Près d'un immigrant sur cinq, recensé à Montréal, est âgé de 25 à 34 ans.<sup>6</sup> La catégorie d'âge des 15 à 34 ans représentait à elle seule 51,7%, soit 112 090 personnes.
- Selon les données rendues publiques par l'Institut de la statistique du Québec en 2006, 13,2 % de la population de Montréal âgé de 15 ans et plus déclarait avoir une limitation fonctionnelle (200 500 personnes). De ce nombre, 7 500 personnes sont âgées de moins de 15 ans et 49 330 ont de 25 à 44 ans.<sup>7</sup>
- Montréal accueille le plus grand nombre d'Autochtones au Québec. Cette population, majoritairement composée de jeunes, était au nombre de 7 600 personnes en 2006 et elle s'est accrue de 40 % entre 2001 et 2006.<sup>8</sup>

---

<sup>3</sup> Montréal en statistiques, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal, « La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal », avril 2013.

<sup>4</sup> Données démographiques tirées de l'Institut de la statistique du Québec, 2012.

<sup>5</sup> Montréal en statistiques, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal, « La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal », avril 2013.

<sup>6</sup> idem

<sup>7</sup> AlterGo, « Mémoire déposé par AlterGo dans le cadre de la consultation publique "Montréal, physiquement active", janvier 2013.

<sup>8</sup> Montréal en statistiques, Direction du développement économique et urbain, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, « Portrait de la population autochtone à Montréal », Juin 2010.

## 1. DE SAINES HABITUDES DE VIE

### 1.1. La pratique d'activités physiques et sportives et les habitudes alimentaires

L'excès de poids chez les jeunes au Québec ne cesse d'augmenter de même que la proportion de temps hebdomadaire consacré à des activités sédentaires (télévision, internet, etc.) chez les garçons et les filles de 12 à 17 ans : 63 % du temps libre après l'école et au cours des fins de semaine des enfants canadiens est consacré à des activités sédentaires.<sup>9</sup> Fait inquiétant à Montréal, seulement 30% des jeunes de 12 à 17 ans effectuent 60 minutes d'activité physique quotidienne<sup>10</sup>. C'est aussi à l'adolescence qu'environ un jeune sur trois cesse de faire régulièrement de l'activité physique. La situation est encore moins favorable chez les jeunes provenant de milieux défavorisés.

Ville olympique, Montréal accueille chaque année de nombreux événements sportifs de calibre international et attire une élite sportive diversifiée qui représente un modèle pour les jeunes Montréalais. Elle est aussi reconnue pour avoir des équipements sportifs de grande qualité ainsi que l'un des plus importants réseaux de vélo urbain en Amérique du Nord, en plus de nombreux parcs et espaces verts.

Toutefois, comme les autres grandes villes du monde, Montréal fait face à un problème d'inactivité physique, particulièrement chez les jeunes. Ce phénomène peut avoir une incidence importante sur son développement social et économique. C'est à l'échelle locale, dans leur milieu de vie que les citoyens sont actifs, bougent, découvrent, s'entraînent et s'amuse. C'est aussi au niveau local que la majeure partie des décisions sont prises. Celles-ci peuvent avoir une influence dans l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif.

La Ville de Montréal en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soutient, dans le cadre du Programme Accompagnement Loisir, la participation annuelle de plus de 1 000 jeunes ayant une limitation fonctionnelle à des activités de loisir durant l'été grâce aux services d'un accompagnateur. Ce programme ne répond, toutefois qu'à 50 % des besoins.

D'autres initiatives conjointes avec le gouvernement du Québec gagneraient d'être mise en place pour contrer certaines situations alarmantes. À titre d'exemple, les statistiques les plus récentes démontrent que les jeunes Québécoises de 12 à 17 ans demeurent moins actives que la moyenne des jeunes Canadiennes du même âge ainsi que comparativement aux jeunes adolescents<sup>11</sup> et ce, malgré les efforts entrepris.

Placée sous le signe de l'action intersectorielle, la Ville de Montréal a adopté à l'automne 2014, une Politique sur le sport et l'activité physique et un Plan d'action régional 2014-2025 découlant de la consultation publique 2012-2013 et du Sommet Montréal physiquement active. Ce sommet a été l'occasion d'en apprendre davantage sur la santé des Montréalais. L'écart dans la pratique d'activité physique entre les différents quartiers de Montréal est un enjeu majeur, sur lequel il importe dorénavant d'intervenir pour diminuer les inégalités sociales de santé.

---

<sup>9</sup> Direction des sports, Service de la qualité de vie, Ville de Montréal, "Montréal, physiquement active" octobre 2012.

<sup>10</sup> Richard Massé, Directeur de santé publique, Portrait de santé des Montréalais, Enjeux et perspectives liés à l'activité physique, Sommet Montréal physiquement active, Mai 2014

<sup>11</sup> KINO QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, L'activité physique et sportive des adolescentes : bilan, perspectives et pistes d'action, 2014

Ainsi, en lien avec le plan d'action régional, et afin de mieux définir des actions et les responsabilités dans la lutte contre les inégalités sociales en matière de santé, la Ville de Montréal recommande :

R.2 Que le gouvernement du Québec adopte une politique structurante en matière de sport, de loisir et d'activité physique, qui mettra l'accent sur les jeunes, en concertation avec le Secrétariat à la jeunesse et les ministères concernés.

### La saine alimentation des jeunes, un enjeu collectif

La sédentarité des jeunes et les problématiques de l'accès à une saine alimentation inquiètent la Ville de Montréal et plusieurs organismes montréalais. Dans un esprit de concertation, nous croyons qu'il serait urgent d'investir conjointement en prévention pour que Montréal demeure une grande métropole active et en santé.

Par ailleurs, en 2014, le conseil municipal a aussi affirmé son rôle en matière d'alimentation en adhérant au Plan de développement d'un système alimentaire équitable et durable de la collectivité montréalaise (SAM 2025). Les orientations de ce plan d'action interpellent l'ensemble des acteurs du système alimentaire, qu'ils interviennent sur le plan de la production, de la transformation, de la distribution ou de la consommation et ce à différentes échelles, locale et régionale.

Au cœur des deux mobilisations, on trouve plusieurs jeunes animés par l'idée de transformation sociale et d'engagement citoyen dans les processus de transformation de la cité, à l'exemple de plusieurs autres villes du monde<sup>12</sup>.

Par exemple, le Programme Quartiers 21 vise à soutenir l'implantation, à l'échelle locale, de projets favorisant le développement de quartiers durables grâce à la concertation des acteurs-clés et à la mobilisation de la communauté. C'est ainsi que plusieurs des projets ont bénéficié de l'implication des jeunes notamment dans le verdissement de cours d'écoles et de ruelles ainsi que lors de formations portant sur l'agriculture urbaine et l'alimentation saine. D'autres projets ont permis d'améliorer les conditions de vie de certains jeunes via l'aménagement d'espaces publics plus sécuritaires et en facilitant leur réinsertion sociale.

Plus spécifiquement, le projet Q21 d'écologie urbaine mené par les organismes C-Vert et SOVERDI s'adressait à des jeunes de 14 à 16 ans des arrondissements de CDN-NDG et de Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Une démarche de formation à l'environnement a permis aux jeunes impliqués d'identifier les priorités environnementales de leur quartier, de proposer des actions concrètes et de réaliser notamment, des ateliers pratiques.

---

<sup>12</sup> En Allemagne, l'organisme Foodwatch a récemment fait circuler une pétition pour que la vente de boissons énergisantes soit interdite au moins de 18 ans. Près de 27 000 personnes ont signé cette pétition.

### ***Le projet Cultiver l'espoir : un exemple d'échange et de solidarité***

*Ce projet, réalisé en partenariat avec les Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal (RMPIM) et D-Trois-Pierres, permet de cultiver des terres au parc agricole du Bois-de-la-Roche, situé dans le village de Senneville, afin de contribuer à la sécurité alimentaire de Montréalais qui vivent en situation de pauvreté. Une partie des récoltes est remise à des organismes communautaires qui distribuent cette production à des familles démunies, l'autre partie est vendue à des grossistes de légumes biologiques afin d'assurer la rentabilité et la viabilité du projet. Ce projet de développement durable s'inspire des valeurs de l'économie sociale et offre, grâce au partenariat avec D-Trois-Pierres, des possibilités d'emploi à des citoyens, notamment des jeunes, vivant des situations d'exclusion sociale.*

Considérant que l'agriculture urbaine est une avenue pour soutenir la saine alimentation des jeunes, plusieurs projets, mesures et actions sont développés à Montréal et méritent d'être consolidés.

Ainsi, en lien avec les recommandations du Conseil jeunesse de Montréal<sup>13</sup>, la Ville de Montréal recommande :

R.3 Que le gouvernement encourage, par le biais de mesures et d'outils concrets, l'établissement de restaurants proposant des menus santé en périphérie des établissements scolaires, afin de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ;

R.4 Que le gouvernement soutienne les initiatives qui permettent à chaque jeune de s'alimenter au quotidien afin de développer son plein potentiel et ce, par la mise en place de programmes d'appui aux organismes communautaires.

## **1.2. Les comportements à risque**

La Ville de Montréal encourage les actions permettant aux jeunes d'acquérir leur indépendance et de développer des rapports plus égalitaires en augmentant notamment leur taux de réussite scolaire au niveau secondaire dans les milieux montréalais à risque<sup>14</sup>.

Les milieux concernés ont besoin de soutien afin de mettre en place un continuum de collaboration professionnelle favorisant des actions concertées plus susceptibles de répondre à des besoins complexes. Pour y parvenir, la Ville a mis en place un Réseau d'échange et de soutien

---

<sup>13</sup> *Plus qu'une pousse urbaine*, mémoire du CjM sur l'agriculture urbaine, 2012.

<sup>14</sup> Une récente étude remet en question l'idée que le niveau d'éducation contribuerait à la réduction des inégalités de revenu grandissantes. Plutôt que d'augmenter les ressources destinées à l'enseignement universitaire, ou collégial et d'apprentissage, cette étude propose le traitement efficace des problèmes persistants de la faible participation des femmes et du piètre taux de réussite des élèves (Green, D., Foley, K.,: *The Income Inequality Canadian Story*, Volume V, Institute for Research on Public Policy et Dubuc, A. *Ce n'est pas si simple*, La Presse, samedi 11 juillet 2015, page A27)

aux actions locales (RÉSAL), coordonné par le Centre d'expertise Délinquance et Troubles de comportements du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) centre - sud. Le RÉSAL intervient déjà dans différents milieux aux prises avec des problématiques impliquant des jeunes, leur famille, le milieu, l'école, etc. Ce réseau réunit les forces complémentaires du milieu concerné (directions d'écoles, professionnels des milieux concernés, travailleurs de rue, police, familles, etc.). En tenant compte de ce qui a déjà été fait, les membres du RESAL travaillent en favorisant les actions élaborées par le milieu et conformes aux pratiques reconnues. L'idée est de miser sur les habiletés sociales des jeunes et travailler leurs forces.

#### Prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue

La Ville de Montréal soutient plusieurs projets de proximité afin de rejoindre les jeunes les plus vulnérables à l'influence des gangs. Celle-ci offre du soutien aux jeunes à risque en tentant de les amener à changer certains aspects de leur mode de vie qui génèrent des problèmes personnels ou qui ont des impacts très néfastes sur différents aspects de leur vie (ex. : famille, école, travail, amis).

*Le Projet 18-25 de PACT de rue, soutenu par la Ville de Montréal, illustre bien les enjeux auxquels il convient de s'attarder. Son objectif est d'amener un groupe de 150 jeunes gravitant dans la mouvance des gangs de rue à se mobiliser autour de projets sportifs, culturels et communautaires afin de favoriser leur réinsertion sociale. Des interventions sont prévues auprès de ces jeunes au cours de ces activités.*

#### Le phénomène de l'errance urbaine chez les jeunes

En proie à des problématiques de consommation de drogue, de boisson et de maladies sexuellement transmissibles (hépatite C, etc.), les jeunes vivant des situations d'errance urbaine présentent donc un haut taux de vulnérabilité.

À Montréal, de nombreux jeunes en processus de marginalisation<sup>15</sup> et d'exclusion sociale ou en situation de rupture familiale se retrouvent en situation d'errance urbaine. La Ville soutient plusieurs organismes qui offrent des services d'aide ou réalisent des projets de réinsertion destinés à cette clientèle vulnérable. Les actions que la Ville soutient portent notamment sur l'accueil, l'aide, et l'hébergement des jeunes en situation de rue. Par ailleurs, un certain nombre d'interventions sur le domaine public qui favorisent une meilleure cohabitation auprès des clientèles marginalisées, des commerçants et des citoyens sont entreprises. La mise en place d'un programme d'accompagnement justice - itinérance à la cour municipale est également soutenue par la Ville de Montréal.

L'un des plus grands dangers du phénomène de l'errance urbaine des jeunes demeure la difficulté à sortir de ce cercle infernal. Le projet « TAPAJ » de l'organisme Spectre de rue, soutenu par la Ville de Montréal, représente un bon exemple de réinsertion sociale de jeunes marginalisés. En

---

<sup>15</sup> Ce projet est soutenu à travers l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale établie entre la Ville de Montréal et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, (MTESS).

effet, son objectif est d'offrir à des personnes en situation d'itinérance ou à risque (plus particulièrement les jeunes marginalisés) la possibilité de participer à un projet d'aide et de soutien par le travail à 230 personnes (987 plateaux de travail réalisés en 2013).

Dans l'esprit de ces actions, la Ville de Montréal recommande :

R.5 Que la nouvelle politique s'appuie sur l'expertise montréalaise en matière de prévention des comportements à risque chez les jeunes, tels que l'appartenance aux gangs de rue, l'errance urbaine et la radicalisation, et que le partenariat avec la Métropole garantisse et rehausse le soutien financier accordé aux initiatives municipales.

### **1.3. Les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égalitaires**

C'est au niveau local que se vit tous les jours, l'inclusion, condition essentielle du vivre ensemble. L'établissement de rapports harmonieux au sein de la société s'appuie sur un sentiment d'appartenance à une collectivité, une participation pleine et entière à toutes les sphères d'activité, une connaissance et un partage de valeurs communes. La Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017 attache une attention particulière à ces questions dans l'objectif de lutter contre les discriminations et d'encourager des milieux de vie inclusifs et solidaires.

À titre d'exemple, la Ville de Montréal intervient à travers le soutien qu'elle apporte à différentes campagnes de sensibilisation visant à prévenir l'homophobie en milieu scolaire et communautaire, en soutenant notamment la communauté LGBT.

Par ailleurs, l'éducation aux droits et au respect commence au plus jeune âge. Les activités de sensibilisation doivent être intégrées dans toutes les activités susceptibles de rejoindre un vaste public. La Ville en collaboration avec l'organisme Équitas a mis en place, grâce à un financement conjoint Ville- MIDI, le projet « *On ne joue pas avec les droits* », accompagné d'une trousse qui est un outil éducatif efficace. Cette trousse est conçue pour promouvoir les droits humains, la diversité, des relations interculturelles harmonieuses et contribuer à résoudre les conflits qui peuvent survenir au sein des camps de jour.

Destinée aux enfants et aux jeunes qui participent aux camps de jour, la trousse les sensibilise aux droits humains en favorisant l'intégration des valeurs à promouvoir dans leurs comportements et leurs attitudes. Elle permet aux animateurs de renforcer leurs capacités à répondre aux préjugés culturels, ethniques et raciaux qui se manifestent parfois lors des conflits et des discordes entre les enfants. La trousse permet de renforcer des valeurs positives: respect, inclusion, responsabilité, équité, acceptation collaboration et respect de la diversité. Un second volet, *Parlons droits*, a été développé pour rejoindre les jeunes âgés de treize à dix-sept ans.

## L'Égalité entre les femmes et les hommes

Au Québec, l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur enchâssée dans la Charte des droits et libertés. Pour passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait, il importe de favoriser le vivre ensemble harmonieux et respectueux, notamment en misant sur les rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi, en 2008, la Ville de Montréal adoptait la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* qui se décline en cinq axes<sup>16</sup> et qui permet à la Ville d'orienter ses actions en matière d'égalité.

Dans son nouveau plan d'action en matière d'égalité (2015-2018), la Ville s'est engagée à continuer l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes au sein de l'appareil municipal. Cet outil d'analyse nous permettra, à terme, d'adapter notre offre de services de manière à répondre aux besoins différenciés des jeunes filles et des jeunes garçons.

Par ailleurs, consciente de l'important enjeu entourant les rapports égalitaires entre les jeunes, la Ville de Montréal a, au cours des dernières années, soutenu financièrement de nombreux projets de partenaires communautaires engagés sur cette question.

Ainsi, la Ville de Montréal recommande :

R.6 Que le partenariat avec la Métropole assure aux initiatives municipales, un soutien pérenne en matière d'égalité, en collaboration avec les différents acteurs du milieu et ce, de manière à répondre aux besoins différenciés des jeunes filles et des jeunes garçons.

## **2. UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRES**

### **2.1. La persévérance aux études et la participation aux activités parascolaires**

En 2010, la plupart des jeunes de 15 à 24 ans n'ont qu'un diplôme d'études secondaires (31%) ou sont sans diplôme (30 %)<sup>17</sup> comparativement aux Montréalais de la génération précédente.

Afin de contribuer à la réussite scolaire des jeunes montréalais, l'action municipale s'inscrit en complémentarité à celle de l'école. L'intervention de la Ville en persévérance scolaire<sup>18</sup> se traduit par des soutiens financiers accordés par les arrondissements à de multiples projets locaux, réalisés dans les quartiers par les organismes communautaires qui interviennent prioritairement dans les milieux défavorisés. Les bibliothèques municipales s'investissent activement au moyen de programmes éducatifs et de portails internet.

---

<sup>16</sup> Les cinq axes de la politique : la gouvernance, la Ville comme employeur, les services aux citoyennes, les femmes, moteur de développement économique, et les Montréalaises sur la scène internationale.

<sup>17</sup> Montréal en statistiques, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal, "La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal", avril 2013

<sup>18</sup> À travers l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale établie entre la Ville de Montréal et le MTESS, plus d'une dizaine de projets sont soutenus par la Ville-centre (pour un montant annuel de 650 000\$). Ces projets ont pour objectif d'encourager la persévérance scolaire et de lutter contre le décrochage scolaire.

La Ville de Montréal est un des piliers de la mise en place et du développement de l'instance régionale de concertation en persévérance scolaire « Réseau Réussite Montréal » (RRM). Le déploiement d'actions concertées dans les quartiers ciblés ainsi que la tenue des « Journées de la persévérance scolaire » (JPS) comptent parmi les actions auxquelles la ville participe activement. Rappelons qu'entre 2009 et 2011, le taux de diplomation des jeunes est passé de 67,7 % à 73,8 %.<sup>19</sup>

Dans cette perspective, un soutien est donné au « Programme des camps pédagogiques » qui offre des formations pendant l'année scolaire afin de permettre aux jeunes d'occuper un emploi d'été et de favoriser leur persévérance scolaire. Depuis 2005, plus de 600 jeunes ont été formés et la majorité d'entre eux ont décroché un emploi par l'intermédiaire de ce programme.

Plusieurs études démontrent que la participation à des activités parascolaires est positivement associée à l'adaptation scolaire et sociale des élèves. Sur le plan scolaire, les élèves qui s'engagent dans ces activités démontrent une plus faible probabilité de décrochage et sont susceptibles d'avoir de meilleurs résultats scolaires. Au plan social, la participation à des activités parascolaires est associée à une plus faible manifestation de comportements délinquants et se révèle d'autant plus bénéfique chez les jeunes aux prises avec des difficultés d'adaptation sociale et scolaire.

La Ville de Montréal soutient ainsi un grand nombre de projets encourageant les activités parascolaires dont le sport, les arts (ex.: cirque, danse, improvisation) et des projets environnementaux.

Enfin, à travers le Programme d'Intervention de Milieu Jeunesse (PIMJ)<sup>20</sup>, la Ville appuie des organismes qui proposent des activités parascolaires en lutte contre le décrochage et ce, dans les 19 arrondissements et en concertation avec les milieux de vie.

## **2.2. La valorisation des formations professionnelles et techniques**

Comme le mentionne le document de consultation, il est important de faire connaître les perspectives à venir en matière d'emploi et de mettre en évidence le lien entre la formation offerte et les possibilités de carrières. La Ville de Montréal, de même que plusieurs grappes métropolitaines, font partie du Conseil Emploi Métropole (CEM)<sup>21</sup>, lequel travaille principalement sur les enjeux métropolitains de l'emploi que sont 1) l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi et 2) la main-d'œuvre immigrante. Le Service du développement économique de la Ville en est membre depuis sa création en 2010.

Dans l'aérospatial, secteur économique clé de Montréal, la grappe industrielle Aéro Montréal a mis sur pied le projet *Aéro Portail* afin d'assurer une relève adéquate. Ce portail virtuel a pour objectif de permettre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans d'obtenir de manière simple, centralisée et dynamique toute l'information nécessaire sur le secteur de l'aérospatial québécois.

---

<sup>19</sup> Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, "Diplomation et qualification au secondaire", édition 2011

<sup>20</sup> Le PIMJ s'adresse à l'ensemble des jeunes (12-30 ans) présents dans les arrondissements mais plus particulièrement aux jeunes issus des communautés ethnoculturelles ainsi qu'aux jeunes en difficulté d'intégration.

<sup>21</sup> <http://cmm.gc.ca/champs-intervention/developpement-economique/dossiers-en-developpement-economique/conseil-emploi-metropole/>

De son côté, la Ville de Montréal participe au programme Classe Affaires afin d'informer les jeunes sur les opportunités d'emploi dans le domaine municipal (*voir section 3.2*).

### Montréal, une ville intelligente et de savoir

Déjà reconnue pour son effervescence en matière de technologies supérieures, Montréal est bien positionnée pour devenir un leader dans le nouveau créneau des villes intelligentes. Comme le soulignait le Conseil jeunesse de Montréal en mai dernier, les jeunes Montréalais sont plus que prêts à jouer un rôle engagé pour améliorer leur quotidien et celui des autres.

De manière générale, les jeunes adultes sont habitués à utiliser les technologies de l'information dans leur quotidien, une tendance accrue chez les 18 à 24 ans (92,5 %). Les textos (86,2 % et les appels à partir de téléphones mobiles (83,3 %) sont les deux moyens de communication les plus utilisés.<sup>22</sup>

Par ailleurs, les réseaux sociaux, parce qu'ils permettent d'avoir un dialogue, occupent de plus en plus de place dans la recherche d'emploi, dans la préparation de son avenir professionnel, dans l'intégration d'une citoyenneté plus jeune et plus engagée.

La métropole de demain saura intégrer le partage de la gestion des infrastructures, de la collecte et du traitement des données d'une manière inclusive et solidaire avec de multiples partenaires privés, publics et communautaires.

La communauté universitaire est un partenaire essentiel dans le développement de Montréal. Plusieurs institutions ont manifesté leur intérêt à unir leurs forces dans le cadre de « Je vois Montréal » et à proposer des solutions novatrices aux problèmes de la métropole en matière logistique, de transport, de logement et de développement durable.

### **3. DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR**

Montréal possède une masse critique d'institutions d'enseignements supérieurs et d'activités de recherche qui rayonnent à l'échelle internationale. C'est en partie grâce à ce phénomène que Montréal attire de nombreux jeunes provenant de toutes les régions du Québec et du monde, ce qui fait d'elle une ville ouverte, multilingue.

Dans un contexte de ralentissement démographique et de vieillissement de la population, des pénuries de main-d'œuvre sont appréhendées, ce qui constituera un défi pour les entreprises et les employeurs, particulièrement, dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Pour la période 2013-2022, Emploi Québec estime à 1 358 500 le nombre de postes qui seront à pourvoir, dont 81 % (1 104 700)<sup>23</sup> pour combler les départs à la retraite. Les jeunes actuellement en formation viendront combler la moitié de ces emplois.

---

<sup>22</sup> Source : CEFRIO, Les modes de communications au Québec, 2014.

<sup>23</sup> [http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/uploads/tx\\_fceqpubform/00\\_IMT\\_Perspectives\\_2013-22.pdf](http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/00_IMT_Perspectives_2013-22.pdf)

## L'importance de l'immigration pour le développement socioéconomique de Montréal

Les jeunes immigrants constituent un potentiel immense pour le développement socioéconomique de la métropole et du Québec. Mais il leur est actuellement difficile de trouver des emplois à la hauteur de leurs qualifications et nous assistons à une perte de compétences qui a un coût humain et sociétal considérable. La déqualification et la non-reconnaissance des acquis et des compétences amènent les immigrants à accepter des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés.

Notons que le taux de chômage des 15-24 ans ayant immigré entre 2006 et 2011 est près de deux fois plus élevé que celui des non-immigrants du même groupe d'âge (21% comparativement à 12%)<sup>24</sup>. Plus généralement, les jeunes issus de l'immigration éprouvent des difficultés à trouver un emploi et ce phénomène est encore plus marqué chez les jeunes des minorités visibles.

La Ville de Montréal a mis sur pied, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le programme Emploi Nexus qui a pour mandat de sensibiliser les entreprises des secteurs innovants, au potentiel des professionnels issus de l'immigration en leur offrant un service d'information, des outils pratiques et des activités de renforcement telles que des formations. Dans le contexte où le nombre de jeunes provenant de l'immigration sera en hausse constante et compte tenu des coûts associés au chômage, il y a donc lieu de consolider les programmes existants et de mettre en place plus de mesures pour les intégrer plus rapidement au marché du travail.

Afin d'assurer la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration au marché du travail, nos activités de promotion de l'emploi et de concertation nous amènent à suggérer la mise en place de mesures concrètes qui permettraient de :

- Diffuser une image positive de l'apport de l'immigration à l'économie québécoise ;
- Développer les compétences en gestion de la diversité des gestionnaires des PME;
- Bâtir des réseaux de communications, axés sur l'emploi, pour les jeunes issus de l'immigration.

La Ville de Montréal considère que pour avoir une économie prête à accueillir les jeunes, il faut tout mettre en œuvre pour réduire les préjugés envers eux, lutter contre les discriminations systémiques et adopter des mesures concrètes de sensibilisation des employeurs.

Dans ce sens, la Ville de Montréal recommande :

R.7 Que la nouvelle politique jeunesse reconnaisse le rôle accru de la métropole en matière d'accueil et d'intégration des jeunes immigrants et y associe les leviers financiers adéquats, notamment à travers les fonds de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*.

### **3.1. L'employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficulté**

---

<sup>24</sup> Ville de Montréal (2012). Direction du développement économique et urbain. Division du soutien au développement économique.

La Ville de Montréal considère que les initiatives en matière de stages et de mentorat devraient être harmonisées en fonction d'une vision et d'objectifs établis en concertation avec les différents partenaires qui œuvrent auprès des jeunes. Actuellement, les employeurs sont sollicités pour de multiples projets aux objectifs semblables ou complémentaires. Il est essentiel de soutenir le démarrage de projets qui répondent à des besoins spécifiques en matière d'insertion socioprofessionnelle visant les jeunes autochtones vivant en milieu urbain, les jeunes en situation de handicap, les jeunes mamans cheffes de familles monoparentales ainsi que les jeunes issus de l'immigration.

Par ailleurs, une campagne de promotion des emplois traditionnellement masculins, s'adressant aux jeunes filles, devrait être mise sur pied au niveau provincial. De plus, les programmes d'exploration des métiers et des professions devraient être élaborés et intégrés à toute démarche d'orientation tel que recommandé en 2011 par le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT).

### Les stages en entreprise

Les stages en entreprise sont une excellente façon d'améliorer les compétences des jeunes. La Ville de Montréal, en collaboration avec Emploi-Québec, a mis sur pied un programme de parrainage professionnel<sup>25</sup> dont le but est de permettre aux participants d'acquérir une première expérience de travail significative au Québec dans le secteur d'emploi associé à leur formation. Bien qu'interrompu en 2014 pour cause de restrictions budgétaires, il est de retour en 2015 et cette décision est saluée par tous. En plus de ce programme, la Ville offre régulièrement des opportunités de stages aux finissants des collèges et des universités.

### **3.2. Les conditions de travail des jeunes**

En cohérence avec la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017, la Ville de Montréal emploie chaque été 3 000 jeunes, dont plus de 20 % sont issus de minorités visibles ou ethniques dans le sens de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. Ces jeunes travailleurs œuvrent dans des secteurs d'activité variés et permettent notamment à la Ville de Montréal d'offrir des services de qualité dans l'ensemble de ses activités. Une majorité de ces jeunes sont employés à temps plein durant la période estivale et des emplois à temps partiel et à temps plein sont également offerts le reste de l'année.

La Ville de Montréal s'implique aussi dans de nombreux programmes qui visent l'insertion professionnelle des jeunes, le développement de leurs compétences ou l'exploration de carrières. Ainsi, les unités de la Ville accueillent des jeunes lors de stages d'observation effectués dans le cadre de Classes affaires<sup>26</sup> et de l'initiative Jeunes explorateurs d'un jour<sup>27</sup>. La Ville de Montréal

---

<sup>25</sup> Pour plus d'information sur ce programme : <http://bit.ly/1fLWbLu>

<sup>26</sup> **Classes Affaires** est un programme de stages d'exploration de carrières, coordonné par Montréal Relève, qui a pour mission de préparer la relève en aidant les jeunes à faire un choix de carrière éclairé. (<http://montrealreleve.ca/classes-affaires/>)

<sup>27</sup> **Jeunes Explorateurs d'un jour** est un organisme à but non lucratif qui s'engage depuis 2005 à favoriser la persévérance et la réussite scolaire en offrant aux jeunes de 4e et de 5e secondaire et de niveau collégial l'opportunité de vivre une expérience de stage en milieu de travail notamment à Montréal. (<https://www.jeunes-explorateurs.org/programme/mission/>)

participe aussi aux programmes d'emplois étudiants Valorisation Jeunesse<sup>28</sup>, Emplois d'été Canada ainsi qu'au Plan municipal d'emploi pour les jeunes des centres jeunesse<sup>29</sup>. De plus, nos services et arrondissements offrent chaque année plus de 200 stages d'études, dont plusieurs sont rémunérés.

Afin de susciter l'intérêt envers les emplois offerts par la Ville et de favoriser la poursuite des études dans des domaines présentant de bonnes perspectives d'embauche, des employés visitent régulièrement des écoles secondaires, accompagnés de représentants du Service des ressources humaines. Quelques-unes de ces visites s'effectuent dans le cadre de l'Opération retour à l'école<sup>30</sup>.

L'acquisition d'une expérience minimale transférable pendant les études ainsi que la nécessité d'un meilleur arrimage entre la demande en main-d'œuvre future et les choix de domaines d'études effectués par les jeunes sont autant de défis qu'il faudra relever afin d'assurer l'accès des jeunes aux emplois en demande.

La Ville de Montréal recommande :

R.8 Que le gouvernement effectue des campagnes de sensibilisation auprès des employeurs (PME, etc.) pour les inciter à diversifier la main d'œuvre et favoriser l'accès à l'emploi des jeunes issus de l'immigration, notamment par le maintien et la bonification des programmes de Parrainage professionnel et de Valorisation jeunesse ;

R.9 Que la future Politique québécoise de la jeunesse considère, de manière spécifique, les besoins en main-d'œuvre de la métropole pour favoriser le développement des compétences et l'accès à l'emploi des jeunes, en portant une attention particulière aux jeunes immigrants, aux jeunes autochtones vivant en milieu urbain et aux jeunes en situation de handicap.

### 3.3. Les conditions pour les jeunes qui veulent démarrer leur entreprise

En 2010, la Fondation de l'entrepreneurship a produit l'indice entrepreneurial de Montréal, dont les faits saillants ont permis de dresser un portrait sensible des forces et faiblesses de la métropole dans ce domaine. Cet indice révèle que Montréal est moins performante que les autres villes du Québec. Cette enquête, menée auprès des entrepreneurs, a également fait ressortir que l'avenir entrepreneurial de Montréal réside principalement chez les femmes, les jeunes et les immigrants dont la présence sera de plus en plus grande dans le paysage entrepreneurial. L'enjeu du

---

<sup>28</sup> Le Programme Valorisation Jeunesse, coordonné par le gouvernement du Québec, vise à contribuer à réduire les obstacles que doivent surmonter les jeunes issus des communautés culturelles et contrer la discrimination. (<http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/citoyens/programme-service/Pages/Info.aspx?sctype=sujet&sgcid=343>)

<sup>29</sup> L'Union des municipalités du Québec (UMQ) coordonne la démarche du **Plan municipal d'emplois pour les centres jeunesse du Québec**, en partenariat avec la Fondation Simple Plan et l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). Les municipalités sont invitées annuellement à favoriser l'intégration en emploi de jeunes issus des Centres jeunesse. (<http://www.umq.qc.ca/fr/grands-dossiers/un-pont-vers-demain/>)

<sup>30</sup> L'**Opération retour à l'école** est organisée par la Chambre de commerce de Montréal en partenariat avec le Service des ressources humaines de la Ville de Montréal. Elle vise à faire la promotion de l'importance de l'obtention d'un diplôme et de la persévérance scolaire pour contrer le décrochage. Des bourses de persévérance scolaire sont remises à cette occasion à des élèves. ([www.ccmq.qc.ca/fr/metropole/operation-retour-a-l-ecole/](http://www.ccmq.qc.ca/fr/metropole/operation-retour-a-l-ecole/))

*repreneuriat* demeure une préoccupation importante, principalement pour les chambres de commerce ethnoculturelles.

Mentionnons également le rôle important que joue l'économie sociale, la Ville de Montréal est très sensible au fait qu'il y ait au moins un représentant «jeune» au conseil d'administration des six nouveaux centres locaux de développement (CLD) de l'île de Montréal.

#### La Fondation Montréal Inc., un exemple de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Anciennement appelée *La Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse*, la Fondation Montréal Inc. est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de propulser vers le succès une nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais prometteurs, de concert avec une communauté d'affaires mobilisée. Appuyée par la communauté d'affaires montréalaise et les trois paliers de gouvernement, la Fondation compte sur des revenus qui proviennent à 80% de dons d'entreprises et d'individus qui croient en Montréal et en son potentiel économique. Leur volonté d'aider les jeunes entrepreneurs montréalais vise à avoir un impact concret sur le développement économique de Montréal.

À l'instar du Conseil jeunesse de Montréal<sup>31</sup>, la Ville de Montréal recommande :

R.10 Que le gouvernement du Québec procède à la création d'un programme facilitant l'acquisition d'une première entreprise, tel que le Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE), inspiré du programme d'accès à la propriété.

## **4. UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE**

### **4.1. Participation et engagement citoyen**

La Ville de Montréal veut encourager les actions permettant aux jeunes de s'engager sur la scène publique montréalaise et de contribuer au développement de leur ville. L'engagement citoyen est ici pris dans le sens politique, soit l'implication dans la vie de la cité. Les jeunes citoyens doivent être représentés et pouvoir influencer les structures existantes. L'objectif premier est de se faire entendre et de faire évoluer les mentalités et les pratiques. C'est d'ailleurs une des raisons qui ont motivé la création, en 2002, du Conseil jeunesse de Montréal.

L'un des volets de la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017 met l'accent sur la mobilisation et l'engagement des jeunes au niveau local. Cette volonté des jeunes d'être davantage impliqués dans les décisions et les projets menés dans leur environnement immédiat est claire et c'est la raison pour laquelle ces derniers doivent être consultés, mieux informés et engagés dans les initiatives des quartiers et des milieux. De plus, la Stratégie jeunesse montréalaise encourage les actions qui favorisent la participation citoyenne, notamment pour les jeunes vivant avec des limitations fonctionnelles, issus de milieux défavorisés ou nouvellement arrivés ainsi que pour les jeunes filles et jeunes femmes.

---

<sup>31</sup> *J'entreprends ma ville*, avis du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) sur l'entrepreneuriat jeunesse, 2015.

Par ailleurs, malgré l'abolition des Forums Jeunesse, il est vital que la concertation jeunesse occupe toute la place qui lui revient notamment à travers les différentes stratégies élaborées pour mettre en œuvre la future Politique québécoise de la jeunesse.

#### **4.2. Accès des jeunes aux lieux décisionnels**

La diversité des profils individuels œuvrant au sein des structures de décision et de concertation comporte de nombreux avantages. La variété des points de vue et des perspectives apportés par des membres d'horizons divers contribue à la qualité des réflexions collectives, bonifiant la prise de décision, ce qui influence positivement la performance générale de l'organisation et favorise une gouvernance inclusive. Les efforts mis de l'avant par le gouvernement du Québec afin de favoriser l'accès des jeunes aux lieux décisionnels doivent être poursuivis.

La tranche d'âge des 18 à 35 ans n'occupait que 0,07% des sièges des conseils d'administration des sociétés d'État québécoises en 2013, selon une étude de Force jeunesse. Il est clair que des actions concrètes doivent être entreprises pour relever les défis du développement et de la juste représentation de la relève, de l'équité générationnelle et d'une meilleure représentativité de la réalité des jeunes montréalais au sein des instances décisionnelles et consultatives du gouvernement et de ses organismes partenaires).

Sur la question de l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, la Ville appuie les orientations du gouvernement. Un des moyens pour le favoriser serait de revoir les règlements de constitution de certaines sociétés gouvernementales et paragouvernementales pour formaliser ce type de poste. Les aspects de promotion et de formation de la relève sont également très importants.

Dans ce sens, la Ville de Montréal recommande :

R.11 Que la future Politique québécoise de la jeunesse assure la révision ou la création d'espaces de participation citoyenne dynamiques, afin d'impliquer davantage les jeunes dans le développement de leur milieu de vie et de leur collectivité ;

R.12 Que le gouvernement du Québec assure la promotion de la représentativité des jeunes et leur nomination au sein des conseils d'administration des sociétés publiques et parapubliques.

#### **4.3. Dialogue et entraide entre les générations et les cultures**

Pour assurer un cadre de vie et un climat social sains à tous, la Ville de Montréal prend à cœur la lutte contre les discriminations et les inégalités sociales ainsi que l'intégration positive des nouveaux arrivants.

Tel qu'indiqué dans la Stratégie jeunesse montréalaise, les actions de la Ville s'inscrivent, notamment, autour des orientations suivantes :

- Soutenir et promouvoir les initiatives favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels, la lutte contre les discriminations et la promotion des droits humains;

- Intensifier les actions favorisant la réduction des inégalités sociales, l'intégration des principes d'égalité, la cohabitation harmonieuse et le développement de milieux de vie sécuritaires.

La constitution d'une culture partagée entre Montréal et les régions est une avenue à privilégier. Des programmes d'échanges contribueraient à rapprocher les réalités multiples des jeunes, à développer un sens de l'ouverture et, éventuellement, à encourager la mixité et la mobilité. Dans la perspective d'un échange constructif et durable, la Ville de Montréal développe actuellement un programme d'échange entre des jeunes provenant essentiellement de France (Paris, Lyon) et des jeunes de Montréal, et ce, dans le cadre du 375<sup>ème</sup> anniversaire de Montréal en 2017.

#### **4.4. Importance de l'écocitoyenneté**

Les jeunes reconnaissent la nécessité de modifier plusieurs des comportements actuels en fonction des principes du développement durable afin de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement et de mieux gérer les ressources de notre planète pour les générations futures. La Ville désire les associer aux initiatives de revitalisation des quartiers, à la promotion et à l'adoption de pratiques éco responsables, à l'aménagement de quartiers verts, à l'implantation de services de proximité, au développement de l'agriculture urbaine, aux transports collectifs de même qu'à la protection et à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

La Ville de Montréal appuie des projets qui proposent des activités en environnement (sensibilisation, formation, verdissement de ruelles, etc.) notamment à travers le Programme d'Intervention de Milieu Jeunesse (PIMJ) dans les milieux défavorisés et les zones à revitaliser, et ce, dans les 19 arrondissements et en concertation avec les milieux de vie.

## CONCLUSION

Au même titre que pour les grandes métropoles du monde, les caractéristiques économiques, culturelles et sociales de Montréal soulèvent plusieurs enjeux. Qu'ils soient démographiques, économiques, d'immigration, de santé ou de gouvernance régionale, ils engendrent, par la complexité de l'environnement qu'ils contribuent à créer, plusieurs défis et opportunités qui interpellent toute la communauté.

Consciente que l'avenir de Montréal est entre les mains de sa jeunesse, la Ville réitère et renouvelle son engagement envers les jeunes. Elle poursuivra l'adaptation et l'amélioration de ses services en assurant la prise en compte des besoins, des intérêts et des aspirations des diverses clientèles jeunesse et ce, en permettant à chacun de prendre une part active aux affaires de la cité.

Une des grandes priorités de Montréal demeure la place prépondérante de la jeunesse à ce mouvement de consolidation pour une métropole résiliente et audacieuse, à l'image du Québec de demain.

Afin de « favoriser le renforcement d'une jeunesse engagée, adéquatement formée, physiquement et culturellement active, épanouie et reconnue dans son milieu de vie »<sup>32</sup>, la Ville de Montréal veut développer un partenariat plus officiel avec le Secrétariat à la Jeunesse du Québec tout en respectant le cadre d'intervention mis de l'avant à travers la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017. Toutes les actions inscrites dans cette Stratégie sont autant d'opportunités qui mettent en valeur les institutions municipales, leurs équipes et leurs partenaires.

Plus que jamais, la Ville de Montréal désire souligner l'importance de garantir la complémentarité des interventions gouvernementales en ce qui a trait au soutien à la jeunesse.

La Ville de Montréal invite le gouvernement du Québec à saisir cette opportunité pour démontrer un *réflexe Montréal*, impliquer la métropole dans la mise en œuvre de la politique et de la stratégie qui en découlera et favoriser des mesures concrètes susceptibles de répondre aux enjeux locaux.

Dans cette perspective, les principes d'engagement partagé, de subsidiarité et d'efficience qui caractérisent la réflexion actuelle sur le statut de métropole, prennent toute leur signification à l'occasion du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse 2015.

---

<sup>32</sup> Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017, page 8.

## **SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS**

Dans l'esprit des principes de reconnaissance, d'équité, d'engagement partagé, d'accès au savoir, de subsidiarité et d'efficience, la métropole recommande :

R.1 Que le gouvernement assure à la métropole, à travers l'établissement d'un partenariat stable et pérenne, un financement récurrent et indexé, dans une perspective à long terme et ce, afin que la Ville puisse consolider et intensifier ses interventions auprès des jeunes ainsi qu'en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;

R.2 Que le gouvernement du Québec adopte une politique structurante en matière de sport, de loisir et d'activité physique, qui mettra l'accent sur les jeunes, en concertation avec le Secrétariat à la jeunesse et les ministères concernés.

### **En matière de saines habitudes de vie**

R.3 Que le gouvernement encourage, par le biais de mesures et d'outils concrets, l'établissement de restaurants proposant des menus santé en périphérie des établissements scolaires, afin de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ;

R.4 Que le gouvernement soutienne les initiatives qui permettent à chaque jeune de s'alimenter au quotidien afin de développer son plein potentiel et ce, par la mise en place de programmes d'appui aux organismes communautaires ;

R.5 Que la nouvelle politique s'appuie sur l'expertise montréalaise en matière de prévention des comportements à risque chez les jeunes, tels que l'appartenance aux gangs de rue, l'errance urbaine et la radicalisation, et que le partenariat avec la Métropole garantisse et rehausse le soutien financier accordé aux initiatives municipales ;

R.6 Que le partenariat avec la Métropole assure aux initiatives municipales, un soutien pérenne en matière d'égalité, en collaboration avec les différents acteurs du milieu et ce, de manière à répondre aux besoins différenciés des jeunes filles et des jeunes garçons.

R.7 Que la nouvelle politique jeunesse reconnaisse le rôle accru de la métropole en matière d'accueil et d'intégration des jeunes immigrants et y associe les leviers financiers adéquats, notamment à travers les fonds de l' *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* ;

### **En matière de travail et d'économie :**

R.8 Que le gouvernement effectue des campagnes de sensibilisation auprès des employeurs (PME, etc.) pour les inciter à diversifier la main d'œuvre et favoriser l'accès à l'emploi des jeunes issus de l'immigration, notamment par le maintien et la bonification des programmes de Parrainage professionnel et de Valorisation jeunesse ;

R.9 Que la future Politique québécoise de la jeunesse considère, de manière spécifique, les besoins en main-d'œuvre de la métropole pour favoriser le développement des compétences et

l'accès à l'emploi des jeunes, en portant une attention particulière aux jeunes immigrants, aux jeunes autochtones vivant en milieu urbain et aux jeunes en situation de handicap ;

R.10 Que le gouvernement du Québec procède à la création d'un programme facilitant l'acquisition d'une première entreprise, tel que le Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE), inspiré du programme d'accès à la propriété.

**En matière de citoyenneté active et plurielle :**

R.11 Que la future Politique québécoise de la jeunesse assure la révision ou la création d'espaces de participation citoyenne dynamiques, afin d'impliquer davantage les jeunes dans le développement de leur milieu de vie et de leur collectivité ;

R.12 Que le gouvernement du Québec assure la promotion de la représentativité des jeunes et leur nomination au sein des conseils d'administration des sociétés publiques et parapubliques.

## ANNEXE 1

### *Exemples de projets soutenus par la Métropole*

#### **1. LES HABITUDES ALIMENTAIRES ET LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

##### **Projet : Jeux de la rue - Saison hivernale Rue Action Prévention Jeunesse**

L'objectif principal des Jeux de la Rue est de réaliser des événements sportifs d'envergure s'adressant aux adolescents et jeunes adultes montréalais de 12 à 24 ans; Les activités offertes lors des événements sont inspirées des besoins et des réalités des jeunes et de leur quartier. Des tournois locaux et régionaux sont offerts gratuitement, et ce, dans plusieurs disciplines sportives, (basket-ball, soccer, hockey, cricket). L'angle du tournoi vise à valoriser la pratique libre et informelle. Ainsi l'inscription s'effectue sur place, sans critère d'inclusion et il est de la responsabilité des joueurs de former eux-mêmes leurs équipes au préalable. L'organisation de cet événement favorise le partenariat en maintenant une structure de concertation axée sur les besoins réels des jeunes du milieu.

##### **Parcours ruelles vertes et actives des Regroupement des éco-quartiers**

Objectifs du projet :

- Créer des trames urbaines de transport actif, d'activités physiques et de verdissement;
- Favoriser les échanges et le sentiment d'appartenance à l'échelle des quartiers;
- Favoriser l'activité physique tout en faisant découvrir les ruelles vertes montréalaises.

Partenaires impliqués et rôles : 4 éco-quartiers : Sud-Ouest, Saint-Marie, Rosemont Petite-Patrie, Hochelaga-Maisonneuve Rayside Labossière, Kilo-beat, Arrondissements et comités des ruelles vertes, Société canadienne du cancer, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM), Cardio-Plein air.

##### **Projet à soutenir : La Cantine pour tous**

Donner accès, le midi, à des repas chauds et nutritifs à tous les élèves des écoles primaires et secondaires de Montréal en offrant, à la fois, des repas subventionnés aux plus démunis et des repas à prix modiques aux autres élèves.

Parmi les objectifs du projet:

- Assurer une saine alimentation à 65% des quelque 54 000 élèves des écoles primaires et secondaires de l'agglomération de Montréal qui vivent sous le seuil de pauvreté;
- Soutenir la réussite scolaire;
- Contribuer à l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires par les élèves montréalais et leur famille.

Coût total pour 402 écoles des cinq commissions scolaires : 50,42 M\$.

## **2. LES COMPORTEMENTS À RISQUE**

### **Projet «Premier Arrêt» avec les YMCA du Québec, centre-ville**

L'objectif du projet est de prévenir l'itinérance et la criminalité auprès des jeunes en situation de vulnérabilité au terminus d'autocars de Montréal (nombre de personnes rencontrées en 2013 : 163 femmes et 382 hommes).

### **Projet «NOMAD» de Dialogue avec les YMCA du Québec, centre-ville**

L'objectif du projet est d'offrir des services de médiation urbaine et de formation afin de favoriser une meilleure cohabitation auprès des personnes marginalisées au centre-ville ainsi que les commerçants, institutions, services de transport (nombre de personnes rencontrées en 2013 : 114 femmes et 103 hommes ainsi que 14 formations données à 130 personnes (56 hommes et 74 femmes)).

## **3. LES RELATIONS INTERPERSONNELLES HARMONIEUSES ET LES RAPPORTS ÉGALITAIRES**

### **Projet : « MAP 2015 » de Mères avec pouvoir (MAP) Montréal**

Ce projet vise à assurer un soutien dans le processus d'insertion sociale des ex-résidentes de cet organisme qui héberge des femmes, chefs de famille monoparentale, avec enfants de moins de cinq ans. Plusieurs résidentes quitteront la résidence en 2015 et devront s'intégrer dans un nouveau milieu. MAP accueillera de nouvelles mères et les soutiendra dans une démarche d'insertion sociale et économique. La Ville de Montréal a contribué à la mise sur pied de l'organisme, dans le cadre du programme des quartiers sensibles en 2001, 2002 et 2003.

### **Projet : « Splash d'été et ma santé m'appartient » de l'Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal, faisant aussi affaire sous Y des femmes de Montréal**

Ce projet se divise en deux parties :

1. Le volet « Splash d'été » s'adresse aux filles de 10 à 15 ans et vise à renforcer l'estime et la connaissance de soi, à les amener vers une réflexion sur leur environnement social, ainsi qu'à encourager de bonnes habitudes de vie et la solidarité entre filles.
2. Le volet « Ma santé m'appartient » est un programme de prévention qui vise à promouvoir de bonnes habitudes de vie auprès des filles et des femmes provenant de milieux défavorisés, par l'alimentation saine et l'activité physique.

### **Projet : « Femmes sud-asiatiques autonomes et indépendantes » du Centre communautaire des femmes Sud-Asiatique**

Ces deux projets visent à briser l'isolement des femmes immigrantes, à leur faire connaître les ressources de leur quartier et les services publics, à promouvoir la participation à la vie communautaire, à favoriser l'inscription des femmes immigrantes au cours de francisation et à leur fournir les outils nécessaires permettant de mieux gérer les affaires domestiques et de s'impliquer pleinement dans l'éducation de leurs enfants.

### **Projet SimulACTIONS**

Ce projet vise à accroître la représentation des femmes au sein des instances décisionnelles municipales. Il s'inscrit dans les objectifs de la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*.

Son objectif est de démystifier le fonctionnement, les procédures d'un conseil municipal et le rôle des élu-e-s municipaux au moyen d'une simulation *in situ* de comité plénier/caucus et d'une séance de conseil municipal (durée totale de l'activité: 2 jours).

Le programme consiste à présenter un contenu théorique (Introduction à la gouvernance municipale montréalaise et Fonctionnement du conseil municipal.), des exercices pratiques et la simulation d'un comité exécutif et d'une séance de conseil municipal. Des élu-e-s sont invité-e-s à agir à titre de mentor-e-s. en 2015, 25 femmes ont participé au projet.

Pour la première édition tenue en 2015, 25 participantes ont été recrutées.

### **4. LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES ET LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

#### **Projet : Programme Alternative Suspension des YMCA du Québec**

Plus de 900 jeunes et leurs parents sont rejoints par ce programme qui vise à offrir une alternative et un encadrement aux suspensions scolaires. Le programme intervient directement auprès des jeunes ciblés qui sont également aux prises avec des problématiques de flânage, de toxicomanies et de délinquance. Les parents sont intégrés à la démarche.

#### **Projet : Persévérance SAMAJAM — Dans mon quartier : Moi je garde le rythme! De l'École de percussions du Québec**

École de percussions du Québec collabore aux initiatives visant la persévérance scolaire auprès des enfants d'écoles défavorisées de Montréal et même du Québec en mettant sur pied des ateliers de percussions et de danse axés sur l'estime de soi et la persévérance scolaire. La clientèle adolescente qui décroche majoritairement en secondaire 3 ne bénéficiait pas de ce type d'interventions. Depuis 3 ans, le projet pilote « Persévérance SAMAJAM — Dans mon quartier : Moi je garde le rythme! » est en action dans trois organismes jeunesse de milieux défavorisés et où le taux de décrochage scolaire est fort élevé. Cette action est complémentaire aux initiatives du milieu scolaire.

#### **Projet : Espace Ados de Réseau Réussite Montréal**

A travers diverses activités enrichissantes, les jeunes sont amenés à se questionner et à explorer leurs aspirations scolaires et professionnelles et à mieux se connaître afin qu'ils puissent se projeter dans un avenir prometteur et stimulant. Près de 15 000 jeunes sont rejoints, en réalisant plusieurs activités en classe ou parascolaires telles que des animations, des activités culturelles et sportives, en découvrant l'école secondaire par un accompagnement ciblé et en découvrant les possibilités qu'offre le système scolaire québécois.

À travers l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale établie entre la Ville de Montréal et le MTESS, plus d'une dizaine de projets sont soutenus par la Ville-centre (pour un montant annuel de 650 000\$). Ces projets ont pour objectif d'encourager la persévérance scolaire et de lutter contre le décrochage scolaire.

## 5. LA VALORISATION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

La Ville de Montréal, de même que plusieurs grappes métropolitaines, font partie du Conseil Emploi Métropole (CEM)<sup>33</sup>, lequel travaille principalement sur les enjeux métropolitains de l'emploi que sont 1) l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi et 2) la main-d'œuvre immigrante. Le Service du développement économique de la Ville en est membre depuis sa création en 2010. Les principales réalisations du Conseil sont :

- Plusieurs études ou enquêtes<sup>34</sup> sur les besoins en main-d'œuvre;
- Des diagnostics sur les besoins de la main d'œuvre (aérospatial, sciences de la vie, TIC, finances et assurances);
- Atlas de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail;
- Novembre 2013 - Campagne de sensibilisation « Un monde de talents pour performer » visant à promouvoir l'intégration professionnelle des travailleuses et des travailleurs immigrants qualifiés.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a mis sur pied, en collaboration avec le MIDI et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le programme Emploi Nexus qui a pour mandat de sensibiliser les entreprises au potentiel des professionnels issus de l'immigration en leur offrant un service d'information, des outils pratiques et des activités de renforcement telles que des formations.

## 6. L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES NI EN EMPLOI NI AUX ÉTUDES ET DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

**Le Programme de Parrainage professionnel** qui a pour principal objectif d'offrir à des jeunes une expérience de travail de 27 semaines à la Ville de Montréal. Objectifs : préparer une relève compétente dans des secteurs d'emploi vulnérables et poser des actions concrètes pour répondre aux problématiques d'intégration en emploi. Depuis 2006, plus de 300 stagiaires ont été accompagnés par des parrains et marraines, tous employés de la Ville.

## 7. LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES JEUNES

Chaque été, la Ville de Montréal emploie 3 000 jeunes, dont plus de 20 % sont issus de minorités visibles ou ethniques dans le sens de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. Ces jeunes travailleurs œuvrent dans des secteurs d'activité variés et permettent notamment à la Ville de Montréal d'offrir des services de qualité en matière de sports et loisirs et de mettre sur pied, durant la saison estivale, une brigade de la propreté ainsi qu'une brigade urbaine relevant du Service de police. Une majorité de jeunes sont employés à temps plein l'été. Des emplois à temps partiel et à temps plein sont également offerts le reste de l'année.

---

<sup>33</sup> <http://cmm.gc.ca/champs-intervention/developpement-economique/dossiers-en-developpement-economique/conseil-emploi-metropole/>

<sup>34</sup> Études réalisées par le Conseil Emploi Métropole concernant les besoins en main d'œuvre: <http://emploi-metropole.org/publications>

Par ailleurs, la Ville de Montréal s'implique dans de nombreux programmes qui visent l'insertion professionnelle des jeunes, le développement de leurs compétences ou l'exploration de carrières. Ainsi, les unités de la Ville accueillent des jeunes lors de stages d'observation effectués dans le cadre de Classes affaires<sup>35</sup> et de l'initiative Jeunes explorateurs d'un jour<sup>36</sup>. La Ville de Montréal participe aussi aux programmes d'emplois étudiant Valorisation Jeunesse<sup>37</sup>, Emplois d'été Canada ainsi qu'au Plan municipal d'emploi pour les jeunes des centres jeunesse<sup>38</sup>. De plus, nos services et arrondissements offrent chaque année plus de 200 stages d'études, dont plusieurs sont rémunérés.

## **8. LES CONDITIONS POUR LES JEUNES QUI VEULENT DÉMARRER LEUR ENTREPRISE**

La Ville de Montréal a développé, en partenariat avec Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal et l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ), le Parcours Innovation PME 2015. Cette initiative offre à 30 PME à fort potentiel de croissance une démarche d'accompagnement structurée de haut niveau. L'objectif: stimuler l'innovation, la créativité et la collaboration, trois éléments clés de l'entrepreneuriat.

---

<sup>35</sup> **Classes Affaires** est un programme de stages d'exploration de carrières, coordonné par Montréal Relève, qui a pour mission de préparer la relève en aidant les jeunes à faire un choix de carrière éclairé. (<http://montrealreleve.ca/classes-affaires/>)

<sup>36</sup> **Jeunes Explorateurs d'un jour** est un organisme à but non lucratif qui s'engage depuis 2005 à favoriser la persévérance et la réussite scolaire en offrant aux jeunes de 4e et de 5e secondaire et de niveau collégial l'opportunité de vivre une expérience de stage en milieu de travail notamment à Montréal. (<https://www.jeunes-explorateurs.org/programme/mission/>)

<sup>37</sup> Le Programme Valorisation Jeunesse, coordonné par le gouvernement du Québec, vise à contribuer à réduire les obstacles que doivent surmonter les jeunes issus des communautés culturelles et contrer la discrimination. (<http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/citoyens/programme-service/Pages/Info.aspx?sqctype=sujet&sqcid=343>)

<sup>38</sup> L'Union des municipalités du Québec (UMQ) coordonne la démarche du **Plan municipal d'emplois pour les centres jeunesse du Québec**, en partenariat avec la Fondation Simple Plan et l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). Les municipalités sont invitées annuellement à favoriser l'intégration en emploi de jeunes issus des Centre jeunesse. (<http://www.umq.qc.ca/fr/grands-dossiers/un-pont-vers-demain/>)